

1. OBJECTIFS ET CONTENU

Lorsqu'on envisage la notion de formes brèves, les premiers exemples qui viennent en tête sont bien souvent certaines formes poétiques fixes (sonnet, rondeau, haïku...) ou encore les formes sententiales de la littérature française du Moyen Âge ou de l'Ancien Régime (aphorismes, dits, proverbes, pensées, maximes...). La notion est toutefois beaucoup plus large et s'incarne aujourd'hui dans des formes comme le microblogue ou la twittérature. Après un panorama des diverses formes brèves de la littérature française (toutes époques confondues) selon les quatre grands genres littéraires (poétique, dramatique, narratif et essayistique), ce cours se consacrera à l'étude de divers cas de formes brèves dans la littérature québécoise depuis les contes du XIX^e siècle jusqu'à l'engouement pour la nouvelle à la fin du XX^e, en passant par les pièces en un acte de la Belle époque, ainsi que la poésie et les pamphlets surréalistes. Une attention particulière sera accordée aux dimensions orales, populaires et médiatiques de ces œuvres, de même qu'à leur insertion dans des formats éditoriaux plus larges (recueil, journal, revue...).

2. BIBLIOGRAPHIE

Lectures obligatoires :

Des extraits à lire seront rendus disponibles chaque semaine sur Studium.

PROULX, Monique, *Les Aurores montréalaises*, Montréal, Boréal, « Boréal Compact », 1996.

Autre œuvre complète obligatoire à déterminer.

Textes critiques

Une bibliographie sera distribuée au début du cours.

3. ÉVALUATION

Un examen partiel incluant une analyse de texte : 30 %

Un pastiche avec justificatif : 30 %

Un examen final sous la forme d'une analyse de contexte de parution : 40 %